



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

écoutes téléphoniques

Question écrite n° 58273

Texte de la question

M. Didier Julia attire l'attention de Mme la ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'absence totale de contrôle sur les pratiques d'interception des télécommunications par les services de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE) et de la direction du renseignement militaire (DRM). Leurs réseaux sont censés servir à collecter des informations pour la défense nationale, afin de prévenir les conflits, lutter contre le terrorisme et la prolifération des armes nucléaires. Or l'absence de contrôle sur les interceptions nourrit les craintes d'espionnage économique et de menace pour la vie privée. Il lui demande s'il ne serait pas opportun d'organiser un contrôle par une organisation indépendante et d'établir un cadre juridique au sein duquel ces réseaux pourraient exercer leurs activités.

Données clés

Auteur : [M. Didier Julia](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58273

Rubrique : Droits de l'homme et libertés publiques

Ministère interrogé : Justice et libertés (garde des sceaux)

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 septembre 2009, page 8705

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)